

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article101>



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- Formations -

Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2015

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

Le programme d'enseignement moral et civique - JO du 21/06/2015

Les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur **les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans la Constitution de la Vème République.**

L'enseignement moral et civique se fait dans le **cadre laïque qui est celui de la République et de l'école.**

Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels.

L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une **aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.**

Cet enseignement privilégie la **mise en activité des élèves.**

Il doit avoir un **horaire spécialement dédié.** Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné "à côté" des autres. **Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.**

FINALITÉS

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'**acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique** qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. **Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.**

VALEURS

Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, esprit de justice, respect, absence de toutes formes de discriminations

SAVOIRS

Savoirs littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.

Connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

PRATIQUES

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir.

ARCHITECTURE

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité : l'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Le droit et la règle : l'éducation au droit et à la règle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes.

Le jugement : La formation au jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter et de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix.

Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites et orales.

L'engagement : On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

FICHES PEDAGOGIQUES EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/pid34730/emc.html>

POUR ENSEIGNER LES FAITS RELIGIEUX

SITE EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/cid56291/enseigner-les-faits-religieux-seminaire-2011.html > ;